



## Le Conseil départemental de la Somme a voté à l'unanimité son Budget supplémentaire 2024

Amiens, le mardi 25 juin 2024

**Lundi 24 juin 2024, les Conseillers départementaux de la Somme se sont réunis en séance plénière sous la présidence de Stéphane Haussoulier pour examiner le Compte financier unique 2023 puis voter le Budget supplémentaire 2024 qui permet de consolider les actions et dispositifs de la collectivité, en répondant toujours mieux aux attentes des Samariens.**

### Des finances saines et bien gérées

Le Budget supplémentaire permet aux élus départementaux d'ajuster les dépenses et les recettes votées lors du Budget primitif. Il permet également d'intégrer dans les équilibres budgétaires les résultats constatés par le Compte financier unique 2023 en plus de corriger, si besoin, les prévisions du Budget de l'année en cours.

**Le résultat du compte financier unique 2023 repris au BS s'élève à 120 millions d'euros.**

Ce résultat permet d'ajuster les inscriptions budgétaires 2024 avec notamment :

- une hausse des dépenses d'investissement de 29,8 M€
- une hausse des dépenses de fonctionnement de 18,5 M€
- une baisse des recettes de fonctionnement significatives de 13,5 M€ avec notamment une baisse des recettes attendues au titre des DMT0 : -12 M€
- une réduction de l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget primitif 2024 : -53 M€

Le budget supplémentaire 2024 s'élève donc à 258 M€ en dépenses et en recettes, dont 128 M€ en fonctionnement et 130 M€ en investissement.

### Des actions concrètes pour améliorer le quotidien des Samariens

Les ajustements inscrits dans ce Budget supplémentaire 2024 ont pour objectif d'améliorer l'efficacité et l'efficience de dispositifs en place, d'assurer un meilleur service de proximité pour améliorer le quotidien des habitants avec **deux priorités : l'aide aux Samariens les plus fragiles et l'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs projets.**

En ce qui concerne les solidarités, ce Budget supplémentaire permet notamment de financer, avec l'État, les actions du nouveau **Contrat Local des Solidarités couvrant la période 2024-2027**. Des moyens supplémentaires conséquents sont également mobilisés pour faire face aux besoins toujours plus importants des secteurs essentiels tels que **l'insertion, l'accueil d'urgence des publics dont le Département a la responsabilité ou le handicap.**

Le budget consacré à la **protection de l'enfance augmente, une fois encore, de près de 6%** avec près de 6 M€ supplémentaires mobilisés à destination des 2 186 enfants confiés au Département.

Le Conseil départemental, attentif notamment à proposer des solutions pour les mères isolées avec enfant de moins de 3 ans, renforce son **dispositif d'accueil d'urgence en créant 60 places supplémentaires** en lien avec ses partenaires.

**Un fonds de secours exceptionnel**, destiné aux habitants des 13 communes touchées par les inondations de novembre 2023 et des 6 communes touchées par les inondations et coulées de boue de mai 2024 (reconnaissance en état de catastrophe naturelle), est créé pour apporter une aide immédiate et concrète aux foyers sinistrés. **Chaque foyer samarien concerné pourra demander une aide de 380 euros pour couvrir les frais de franchise de leurs assurances.** Ce dispositif est créé avec le concours de la Région Hauts-de-France qui financera 50% du montant.

Des crédits nécessaires à la **mise en œuvre des heures de lien social** pour les personnes âgées et en situation de handicap sont également prévus ainsi qu'une enveloppe financière pour la **reconstruction de l'EPHAD de Doullens.**

Dans le domaine de la santé, un appel à manifestation d'intérêt pour la **mise en place d'une mutuelle santé solidaire**, en lien avec la Ville d'Amiens, est lancé pour proposer aux Samariens de bénéficier de tarifs plus avantageux pour leur couverture santé.

Ce Budget supplémentaire 2024 met également en avant l'action du Département en matière d'aménagement du territoire avec l'inscription de **l'engagement financier pour la liaison TGV Picardie-Roissy**, donnant à Amiens un nouvel avantage pour son développement d'ici fin 2026.

Avec l'arrivée de la Flamme olympique dans la Somme et des Jeux de Paris 2024, et pour répondre aux projets des communes, la politique d'appui en matière d'équipements sportifs est renforcée de 10 M€. **Ce sont 24 M€ qui auront été consacrés à la création ou de rénovation d'équipements sportifs.** Cet effort, important, se veut un « héritage » des Jeux pour mettre toujours plus de sport dans le quotidien des Samariens.

Enfin, compte tenu du contexte climatique, des crédits d'investissement complémentaires sont votés à destination du SDIS 80 pour **l'acquisition de pompes de grande capacité, mobiles**, afin d'intervenir plus efficacement dans les communes en cas d'inondation.

## **Soutien aux sapeurs-pompiers de la Somme et appel au Gouvernement afin d'assouplir les règles du « ZAN »**

L'Assemblée départementale a, à l'occasion de cette session, approuvé deux vœux :

- l'un réaffirmant le soutien des élus départementaux aux sapeurs-pompiers de la Somme et demandant au Gouvernement de prendre des mesures plus fortes pour que les agressions contre les sapeurs-pompiers cessent ;
- le second appelant le Gouvernement à un dialogue retrouvé avec les élus locaux pour apporter les assouplissements nécessaires, qu'ils soient d'objectifs ou de calendrier, à l'application du « Zéro Artificialisation Nette » ;

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **les crédits votés dans le cadre de ce Budget supplémentaire 2024 permettront à notre collectivité d'assurer pleinement ses missions de proximité, de solidarité et d'action, avec des dispositifs concrets, pour beaucoup renforcés, et qui répondent aux attentes et aux besoins des habitants. Avec Isabelle de Waziers, Vice-présidente en charge des finances et de l'Europe, nous tenons à remercier les élus départementaux pour l'adoption à l'unanimité de ce Budget (34 « pour » et 12 « abstention »), preuve d'une Assemblée au travail et au service des Samariens.** »

## **CONTACT PRESSE**

**Eloïse DEVRED**

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

